

**INDICATIONS:**

Administration thérapeutique de l'oxygène par voie nasale.

NB: Le produit est à usage unique - ne pas réutiliser

Les systèmes de distribution d'oxygène doivent être conformes à la réglementation en vigueur.

Les appareils doivent être connectés et mis en service par du personnel qualifié.

**MODE D'EMPLOI**

Insérez délicatement dans chacune des deux narines les bornes appropriées du distributeur nasal et procédez pour chaque modèle, comme décrit ci-dessous.

Conservez les bornes du distributeur nasal en place et passer à la fois la conduite à droite ainsi que vers la gauche autour de son oreille, puis laisser descendre le long de la mandibule jusqu'au menton. Ajuster la tension par l'anneau de positionnement en matière plastique.

Placer la sortie du distributeur d'oxygène du connecteur placé à l'extrémité du tube de liaison spécifique. Après avoir connecté le dispositif, distribuez l'oxygène en ajustant le débit selon les besoins.

**CONTRE-INDICATIONS:**

Ne sont pas décrites inconvénients.

**AVERTISSEMENTS:**

La réutilisation du produit, à la différence de ces instructions peut entraîner:

1. Altérations des matériaux
2. Pas nettoyer l'appareil et la présence éventuelle de résidus organiques qui peuvent causer une infection croisée
3. La perte des caractéristiques fonctionnelles du produit initial.

Avant de mettre le détendeur oxygène vérifier le fonctionnement. L'écrasement ou de plier le tuyau de raccordement accidentel ne permet pas le passage en douceur de l'oxygène et peut entraîner le détachement du connecteur bec. Il est donc recommandé une surveillance attentive par les utilisateurs. Cet avertissement s'applique même si les modèles sont équipés d'anti- écrasement tubes étoilé de sorte que le risque d'interruption de l'écoulement est réduite, mais toujours possible.

**STOCKAGE:**

Le paquet doit être stocké à une température comprise entre 0° C et 50° C et une humidité relative entre 20% et 80%.

**GARANTIE ET LIMITES:**

FIAB garantit que le produit est conforme aux exigences de la directive 93/42/CEE et a été réalisé selon les procédures de la certification du système de qualité ISO 13485. Aucune responsabilité ne peut être attribué au fabricant et il ne sera pas tenu d'indemniser des frais médicaux ou des dommages, directs ou indirects, résultant de la défaillance ou du fonctionnement anormal des modèles ci-dessus, s'ils sont utilisés autrement que conformément à ces instructions. Il est recommandé d'informer le service d'assurance qualité FIAB pour toute panne ou anomalie dont vous seriez conscient, par rapport à ce dispositif.

**ÉLIMINATION:**

Les déchets des établissements sanitaires doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.